

pas de bien, avoir quelque chose de bien, N'avoir rien de bien, etc.). Fin. Par opposition à déficit, quantité dont la dépense prévue ou les fonds alloués excèdent les sommes réellement dépensées : *Le budget a eu trente millions de boni. C'est généralement par l'importance du boni qu'on apprécie la bonne administration des comptables.* (Bouillet.) || Somme qui revient au propriétaire d'un gage que l'administration du mont-de-piété a fait vendre, faute d'acquiescement des droits dans le délai voulu : *Payer les bonis. Il vous revient cinquante francs de boni.*

— Par ext. Se dit, dans le langage vulgaire, d'un bénéfice quelconque : *J'ai eu trente francs de boni dans cette affaire.*

BONI, Etat indigène de l'Océanie, dans l'île Célèbes, sur la côte orientale. Capitale Bayoa. Les Hollandais exercent une suzeraineté purement nominale sur cet Etat, dont la superficie est évaluée à 9.600 kilom. car. et la population à 200.000 hab. || Ce petit Etat renferme une ville de même nom située sur la côte de l'île, dans la baie de Boni, petit golfe formé par l'Océan sur la côte méridionale de Célèbes.

BONI (Pierre-Antoine), médecin italien, né à Ferrare au x^e siècle. Il a publié sur l'alchimie les deux ouvrages suivants : *Rationes pro alchimia et contra* (Venise, 1646); *Marguerita preziosa*, etc. (Bâle, 1572).

BONI (Giacomo-Antonio), peintre italien, né à Bologne en 1688, mort à Gênes en 1766. Elève de Carlo Cignani et de M.-A. Franceschini, il prit longtemps part aux travaux de ce dernier à Gênes et à Rome; puis, après avoir exécuté des tableaux dans plusieurs villes de l'Italie, il revint en 1726 à Gênes, où il se fixa. Cette ville possédait un grand nombre d'œuvres de Boni, parmi lesquelles on cite surtout : *Jupiter enfant tenant la chèvre Amalthée*, au palais Pallavicini; *Vulcan remettant à Thétis les armes d'Achille* et la *Naissance de Bacchus*, plafonds à la fresque du palais Durazzo. Ses peintures à l'oratoire de Santa-Maria della Costa, près de San-Remo, sont surtout renommées. Faible coloriste, Boni était bon dessinateur et savait donner à ses compositions beaucoup de grâce et de charme.

BONI (Onufre), architecte italien, né en 1743, mort en 1818. Il obtint en Toscane la surintendance des travaux publics, et fut l'intime ami du savant Lanzi, en l'honneur duquel il éleva, presque entièrement à ses frais, un tombeau dans l'église Sainte-Croix. On a de lui : *Elogio di Lanzi, tratto dalle sue opere* (Pise, 1810), et plusieurs dissertations, aussi savantes que bien écrites, intitulées : *Sopra le antichità di Gianotti* (1810).

BONI (le Père Mauro), archéologue et bibliographe italien, de la Société de Jésus, né à Gênes en 1746, mort en 1817. Après avoir, dans un âge très-peu avancé, professé la rhétorique dans un collège d'Allemagne, il fut chargé de classer le musée du comte Durazzo, à Raguse. Devenu plus tard vice-recteur du collège de Bergame, il entreprit une correspondance suivie avec les savants les plus illustres. Ensuite il alla faire l'éducation des enfants du prince Giustiniani à Venise, et eut ainsi l'occasion de recueillir de précieux monuments relatifs à l'histoire de cette ville. Enfin, il remplit, au collège de Reggio, la double fonction de bibliothécaire et de maître des novices. Il fut l'un des principaux coopérateurs de l'édition italienne du *Dictionnaire des hommes illustres* de D. Chaudon. Il a laissé, en outre, plusieurs ouvrages sur la science bibliographique, sur des peintures antiques découvertes à Venise, etc. Les principaux sont : *Degli autori classici sacri, profani, greci e latini* (Venise, 1793, 2 vol.); *Lettere su i primi libri a stampa di alcune città e terre dell'Italia superiore* (Venise, 1794); *Serie monetarum romanarum universarum* (Venise, 1801, in-8°), etc.

BONICA, île imaginaire de l'Amérique, dans laquelle le médecin spagique Deodatus place une fontaine, véritable fontaine de Jouvence, dont les eaux, plus suaves que le meilleur vin, ont la vertu de rajeunir quiconque en boit.

BONICHI (Bindo), poète italien, né à Sienne, mort en 1337, contemporain de Pétrarque. Il s'adonna à la poésie et remplit dans sa ville natale plusieurs fonctions importantes. On possède de Bonichi des pièces de vers, qui ont toutes pour objet la peinture de son amour, ses joies et ses douleurs. On trouve encore de lui : *Canzoni IV*, publiés dans les *Rime di Petrarca* (Rome, 1642), et des *Rime* qu'Allattus a insérées dans *Raccolta de poeti antichi*.

BONICHON s. m. (bo-ni-chon). Techn. Trou du four d'un verrier.

BONICHON (François), écrivain ecclésiastique français, mort en 1662. Il fit partie de la congrégation de l'Oratoire, fut longtemps professeur de littérature, et devint curé à Angers. On a de lui : *Pompa episcopalis* (Angers, 1650, in-fol.), ouvrage curieux et recherché; *Autorité épiscopale défendue contre les nouvelles entreprises de quelques réguliers mendiants* (Angers, 1658, in-4°).

BONICOU s. m. (bo-ni-kou). Poisson de la famille des scombréroïdes.

BONIER s. m. (bo-nié). Métrol. Mesure agraire usitée en Belgique et dans la Flandre française, et dont la valeur varie, suivant les localités, de 54 à 137 ares.

BONIFACE s. m. (bo-ni-fa-se — nom propre pris ici comme nom commun, non point par

allusion à quelque personnage historique, mais à cause de la forme du mot, qui implique une idée de bonté, étant dérivée du lat. *bonum*, bien; *facio*, je fais, ou *bona facies*, bonne face). Homme d'un caractère bête, doux, simple, crédule presque jusqu'à la naïveté : *C'est un boniface. Ecoute-moi, grand boniface.*

— Adjectif. Est-il BONIFACE! C'est être par trop BONIFACE.

BONIFACE I^{er} (saint), pape de 414 à 422, était né à Rome. Il succéda à Zosime sur le siège pontifical; mais, presque en même temps que lui, l'archidiacre Eulalius fut élu par une faction rivale. Honorius, empereur d'Occident, appela à Ravenne, où il habitait, Boniface et Eulalius, leur ordonna de s'abstenir de leurs fonctions pontificales et convoqua un concile d'évêques, chargé d'examiner les droits respectifs des deux compétiteurs. Boniface obéit. Eulalius, augurant mal pour ses intérêts de la future décision du concile, retourna à Rome et y excita une sédition. Honorius le fit chasser de la ville, et l'assemblée de Ravenne le condamna. Boniface revint prendre possession du saint-siège. Pendant quatre ans neuf mois il gouverna l'Eglise avec sagesse et modération. C'est à ce pontife que saint Augustin adressa ses quatre livres *contre les Pélagiens*.

BONIFACE II, pape de 530 à 532, était Romain de naissance. Il succéda à Félix IV, et fut élu en même temps que Dioscore, qui mourut peu de mois après. Ce pape eut la prétention de se choisir un successeur. Dans ce but, il réunit les évêques et les prêtres de la métropole et les força à prêter le serment qu'ils éliraient après lui le diacre Virgile, son favori. Cet acte, qui violait la liberté des élections, excita les plus vives protestations, et Boniface se vit contraint de déclarer nulle la décision qu'il avait imposée.

BONIFACE III, pape de 607 à 608. En qualité de nonce de Grégoire le Grand, il avait précédemment obtenu de l'empereur Phocas que les patriarches de Constantinople ne porteraient plus le titre d'*évêques universels*, réservé dès lors à l'évêque de Rome. Ce pontife, Romain de naissance, succéda à Sabastien et fit décider, dans un concile réuni à Rome, que celui qui réunirait la majorité des suffrages du peuple et du clergé serait reconnu comme souverain pontife, dans le cas où l'empereur confirmerait l'élection. D'une conduite très-peu exemplaire, si l'on en croit Cédrenus, Boniface n'occupa que pendant dix mois le siège pontifical.

BONIFACE IV, pape de 608 à 615, était fils d'un médecin et né à Viterbe dans les Abruzzes. Il succéda au précédent, après une vacance de neuf mois. L'empereur Phocas lui permit de transformer le Panthéon en une église consacrée à la Vierge et à tous les saints; c'est aujourd'hui Sainte-Marie de la Rotonde.

BONIFACE V, pape de 617 à 625, était né à Naples. Il a laissé une grande renommée de ferveur religieuse et de charité. Il maintint le droit d'asile et interdit au clergé toute voie de fait contre ceux qui se réfugiaient dans les églises. On a de ce pontife trois lettres imprimées dans le recueil de D. Constant.

BONIFACE VI, élu pape à la mort de Formose, en 896, par une faction; il mourut quinze jours après. Il avait été précédemment déposé de la prêtrise, et quelques écrivains ecclésiastiques le regardent comme un antipape.

BONIFACE VII, surnommé *Francon*, élu pape en 974, du vivant même de Benoît VI, à la mort duquel il fut soupçonné d'avoir contribué. Chassé de Rome, il revint après la mort de Benoît VII, et fit mourir en prison Jean XIV, qu'une autre faction lui avait opposé. En 985, il fut renversé lui-même et tué à coups de lance. Son cadavre, laissé sur la place publique devant la statue de Constantin, fut recueilli par quelques prêtres, qui l'enterrèrent dans un lieu retiré. Ce pontife est regardé comme antipape par quelques écrivains ecclésiastiques.

BONIFACE VIII (Benoît GAETANI), l'un des papes les plus fameux du moyen âge, né à Anagni (Etats de l'Eglise), vers 1228. Dans sa jeunesse, il s'était appliqué à l'étude du droit civil et du droit canonique, et était devenu un des plus savants jurisconsultes de son temps. Il fut chanoine de Paris et de Lyon; puis avocat consistorial, protonotaire apostolique, enfin cardinal-légat. Les papes Nicolas III, Martin IV et Nicolas IV l'employèrent dans les plus importantes négociations. C'est ainsi que, vers 1255, il accompagna dans sa légation d'Angleterre le cardinal Ottoboni (depuis pape sous le nom d'Adrien V), qu'il se rendit en Allemagne en 1280 comme secrétaire du cardinal-légat; et enfin qu'il remplit lui-même ces importantes fonctions en France, en Sicile, en Portugal, en Allemagne et même en Syrie. Il acquit ainsi une connaissance approfondie des affaires de l'Europe. Il fut élu à Naples le 24 décembre 1294, et fit à Rome une entrée solennelle qui ressemblait aux triomphes antiques. Il avait alors environ soixante-six ans. L'abdication de son prédécesseur, Célestin V, était le premier fait de ce genre que présentait l'histoire de l'Eglise. Boniface, craignant les troubles que pouvait susciter un retour de l'empereur sur son abdication, lui fit subir une détention rigoureuse qui abrégua, dit-on, ses jours; il prépara ensuite sa canonisation. C'est ainsi, disent les bénédictins, auteurs de *l'Art*

de vérifier les dates, que, dans le paganisme, des tyrans ont mis quelquefois au rang des dieux leurs maîtres, qu'ils avaient fait mourir après les avoir détrônés. » Boniface tourna ensuite toutes ses forces contre les Gibelins et persécuta surtout la puissante famille des Colonne, rasant ses maisons et ses châteaux et bannissant ses membres, dont les principaux avaient contribué à son élection. Mais c'est surtout dans ses rapports avec les puissances temporelles qu'il montra une énergie opiniâtre, qui ne s'appuyait pas toujours sur la raison, mais qui faisait revivre les traditions oubliées de Grégoire VII, et qui fit de son pontificat un des épisodes les plus saillants de la lutte constante de la royauté et de la papauté. Proclamant, avec une hauteur dont l'arrogance est un sujet d'étonnement, les doctrines de l'Eglise sur la suprématie, il prétendit traiter les rois comme ses vassaux et les nations comme des dépendances du saint-siège. Lors de son installation, les rois de Hongrie et de Sicile durent tenir les brides de sa haquenée et le servir à table. Bientôt il excommunia les Siciliens, qui refusaient de lui rendre hommage et qui couronnèrent Frédéric refusa de reconnaître Albert comme roi de Germanie, voulut imposer sa médiation dans les démêlés de la France et de l'Angleterre; puis dans la guerre de cette dernière puissance contre l'Ecosse, lança des bulles contre les rois de Hongrie et de Bohême, etc., professant constamment la doctrine que le pape peut librement disposer des trônes et des nations. Sa querelle avec la France est surtout célèbre. En luttant contre de telles prétentions, Philippe le Bel devint véritablement le champion des rois, et jusqu'à un certain point des peuples; et la lutte de ces deux puissances s'éleva à de telles proportions, qu'elle domina le siècle entier. Le roi défendait évidemment une cause juste, qui intéressait l'indépendance du pays; il eut seulement le tort de la défendre avec les formes et la violence de son siècle.

En 1296, Boniface, en vue de fortifier partout l'armée du saint-siège, le clergé, dont les légions formaient au sein des nations de véritables colonies romaines, avait fulminé sa fameuse bulle *Clericis laicos*, qui interdisait aux ecclésiastiques de contribuer aux charges publiques, même par un simple don volontaire; il frappait en même temps d'excommunication toute autorité temporelle, rois, empereurs, princes, etc., qui ordonnerait ou percevrait un impôt ou subsidie quelconque sur les propriétés ecclésiastiques, qui formaient déjà la partie la plus considérable du revenu public. Philippe le Bel répondit en arrêtant aux frontières les dévotionnaires que le pape faisait lever en France. Boniface parut alors vouloir se rapprocher du roi en publiant, l'année suivante, la bulle de canonisation en faveur de saint Louis, et en reconnaissant la légitimité des *dons gratuits* octroyés au roi par le clergé. Mais il recommença bientôt la guerre à propos des immunités et de la juridiction de l'Eglise, et, dans sa bulle *Ausculat, fili*, somma le roi de se soumettre et se prétendit lui-même maître et juge des rois. Philippe en appela à la nation constituée en états généraux (1302). La noblesse, le tiers état, le clergé même, repoussèrent les prétentions du saint-siège; la bulle fut brûlée publiquement, et il fut convenu qu'un concile général serait convoqué à Lyon pour juger et déposer Boniface, qui de son côté opposa procédure à procédure, excommunia le roi, lui suscita de tous côtés des ennemis, et offrit la couronne de France à Albert d'Autriche. Enfin Philippe envoya en Italie un de ses légistes, Nogaret, pour citer le pape au concile de Lyon. Cette mission n'était pas sans danger. Nogaret partit seul, s'adjoint Siarra Colonna et quelques centaines de proscrits gibelins, surprit le pape dans Anagni, où il s'était réfugié, et le fit prisonnier. Il paraît établi que Colonne, exaspéré de la proscription de toute sa famille et des persécutions qu'il avait lui-même subies, accabla le pontife d'outrages; on a même prétendu qu'il se serait oublié jusqu'à frapper ce vieillard de son gantelet de fer. Mais cet incident fameux est généralement regardé aujourd'hui comme faux. (V. Le Clerc, *Bulletin des comités historiques*, 1851). Nogaret, d'ailleurs, malgré les insultes que lui prodiguait le pontife, s'opposa à ce qu'il lui fût fait aucune violence personnelle. Délivré au bout de trois jours par son neveu et ses partisans, pendant que ses ennemis étaient obligés de se retirer, Boniface put regagner Rome; mais l'émotion avait été trop forte, et l'irascible vieillard mourut trente-cinq jours après (11 octobre 1303), en proie, dit-on, à toutes les fureurs de la colère. On a même prétendu qu'il avait repoussé les secours de la religion; mais Muratori oppose à cette assertion le témoignage du cardinal de Saint-Georges, témoin oculaire, et qui atteste que Boniface prononça la formule catholique.

Danté a placé ce pontife dans son *Enfer*, comme simoniac, et la plupart des écrivains ecclésiastiques du temps l'ont sévèrement jugé. Il est certain qu'outre son orgueil, on pourrait reprendre en lui une avarice sordide, une cruauté impitoyable envers ses ennemis, et des mœurs indignes du caractère dont il était revêtu. Il était fort instruit, surtout dans les matières de droit; ce fut lui qui fit publier le *Sexte*, continuation des *Décrétales* de Grégoire IX.

Philippe le Bel, sous le pontificat de Clément V, poursuivit la mémoire de Boniface,

et demanda que ses ossements fussent brûlés. Clément traîna la procédure en longueur, et le roi finit par se désister de ses poursuites.

Ce fut Boniface VIII qui institua, en 1300, le jubilé centenaire, qui depuis fut fixé à cinquante ans, et enfin à vingt-cinq ans (sous Paul II).

Boniface VIII (HISTOIRE DE), par M. Drumann (Königsberg, 1852). Déjà connu par un livre estimé sur l'histoire romaine, l'auteur s'est proposé de peindre une époque dont la connaissance importe beaucoup à la cause de la civilisation moderne. Dans leurs ouvrages sur Grégoire VII et Innocent III, Voigt et Hurter avaient montré la grandeur et la puissance du siège de Rome; M. Drumann a voulu, lui, retracer la décadence et l'abaissement de ce pouvoir hybride. La manière de l'historien allemand rappelle souvent celle de ses devanciers; mais il en diffère par le point de vue. Il estime qu'il est dangereux « que des écrivains protestants fassent les doux yeux à la papauté. » Cet aveu préalable annonce donc un jugement défavorable. Or cette sentence est la même qui fut portée contre l'évêque de Rome par tous les contemporains, sans distinction de parti. Dante, le gibelin; le dominicain Ptolémée de Lucques; Bernard Guido, autre moine du même ordre; Jean Villani, le guelfe de Florence; Dino Compagni, écrivain de mérite, mais faible politique, l'accusent et le condamnent tour à tour, lui reprochant son orgueil, son avarice et son népotisme. Il faut avouer cependant que les fautes de Boniface VIII étaient le résultat presque inévitable de sa position. La papauté avait perdu son prestige; tout le monde protestait contre les principes suivis par Grégoire VII et par Innocent III. Devait-il agir en pape pusillanime ou lâchement mercenaire, ainsi que le fit Clément V?

M. Drumann a confondu trop souvent le pape avec l'homme. Il voit l'ambition personnelle de Benoît Gaetani dans tous les actes de Boniface VIII. Sa sévérité repose sur des considérations plus logiques, quand elles s'adressent à Philippe le Bel. Les pages qu'il a réservées à ce prince sont les mieux écrites de son travail. Pour un ouvrage allemand, ce livre trompe l'attente du lecteur; ainsi M. Drumann, contrairement à l'habitude des écrivains de son pays, n'a pas tiré son récit des documents inédits; il ne s'est pas enquis non plus des travaux récents qui se rapportaient à son sujet, en première ligne la *Guerre des Vêpres siciliennes* de M. Amari. D'autre part, après avoir rapporté l'opinion des différents historiens, il hésite à tirer une conclusion. Toutefois on reconnaît qu'il a consulté avec beaucoup de soin les livres imprimés, et ses recherches l'ont mis sur la voie de quelques résultats nouveaux; mais son œuvre manque de proportion, et l'ensemble ne forme pas un tout harmonieux. Loin de classer, d'échelonner, de grouper suivant leur analogie ou leur importance les faits transmis par les chroniqueurs, il se borne à les reproduire d'après leur ordre chronologique; il se livre à des digressions sans lien avec son sujet; il traduit souvent *in extenso* des bulles, des brefs, des formules, dont il eût suffi de donner la substance.

BONIFACE IX (Pierre TOMACELLI), Napolitain, élu pape à Rome après la mort d'Urban IV, en 1389, par quatorze cardinaux, pendant le schisme d'Occident. Il eut pour compétiteurs à Avignon Clément VII et Benoît XIII. On le regarde comme l'instituteur des annates, bien qu'elles existassent en Angleterre dès 1263. Le plus grand nombre des historiens l'ont accusé de simonie et de cupidité. Il célébra le jubilé de 1400, fut le premier qui porta la tiare à trois couronnes, vendit les indulgences, enrichit sa famille, qui était dans la plus grande pauvreté, et feignit de vouloir mettre fin au schisme, tout en n'ayant nul désir de descendre de son siège. Il mourut à Rome en 1404. On lui attribue des *Epîtres* et des *Constitutions*.

BONIFACE (le comte), général romain du Bas-Empire, né en Thrace, mort en 432. Il défendit en 413 Marseille contre le roi goth Ataulf, et fut nommé par Honorius gouverneur d'Afrique avec le titre de *comte*. Longtemps il servit l'empire avec fidélité, et préserva sa province des incursions des Barbares. Desservi auprès de l'impératrice Placidie par Aétius, et victime d'une intrigue de cour, il se vengea en appelant les Vandales et en leur livrant l'Afrique, malgré les exhortations de saint Augustin, dont il était l'ami. Mieux éclairée, Placidie lui rendit sa faveur. Boniface s'efforça de réparer la faute qu'il avait commise, en chassant d'Afrique Genséric et ses Vandales, qui venaient de ravager Hippone, Carthage, etc.; mais Genséric le força à se réfugier dans Hippone (430), et, pendant une année, l'assiégea dans cette ville. Boniface parvint toutefois à regagner l'Italie. L'impératrice Placidie l'opposa alors à l'ambitieux Aétius, qu'il combattit près de Ravenne, et dont il écrasa l'armée; mais, blessé mortellement lui-même dans l'action et de la main de son rival, il mourut peu de temps après (432).

BONIFACE (saint), l'Apôtre de l'Allemagne, le plus grand missionnaire de l'Eglise au viii^e siècle, né dans le Devonshire vers 680, mort en 755. Son véritable nom était WINFRID. Ordonné prêtre à trente ans, il résolut de se consacrer à l'apostolat et de convertir au christianisme toutes les parties de la Germa-